

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERRI

N° 189/AI.6/02/02

A Monsieur le S/Chef KABIBI
à

K W I J U R U

Sous couvert du Chef KALIMA à MURAMBI.

Monsieur le S/Chef,

Je constate avec regret que votre comportement devient de plus en plus inadmissible.

D'une façon systématique vous vous abstenez de répondre aux convocations qui vous sont adressées par vos supérieurs (Chef, Agent Territorial en charge de la région, Agronome en charge de la région et même administrateur de Territoire). - Malgré plusieurs mises en demeure vous n'avez pas ouvert les registres des contractés des requis pour travaux publics, de vos travailleurs personnels, des cimetières etc... - Vous ne tenez pas à jour les fiches de recensement, qui - cependant - ont été toutes mises en ordre pour votre facilité, par un enquêteur démographe; notamment, vous n'y inscrivez pas les numéros des acquits d'I.I. délivrés.

En fin 1956 vous avez été coté BON parce qu'il avait été tenu compte de l'état d'abandon dans lequel se trouvait la s/chefferie Gicuba au moment où vous en avez pris le commandement.

Mais, aussitôt en possession de cette cote et nommé s/chef à titre définitif, vous avez ralenti votre activité et avez pris des habitudes d'indiscipline de moins en moins tolérables.

Durant les 3 premiers mois de l'année 1957, vous avez encouru des retenues disciplinaires pour un total de 1.400 frs et vous ne montrez aucun désir de modifier votre conduite. Ainsi, le Chef Kalima (le 2 avril) et Monsieur l'Agronome-Adjoint Matthys (le 4 avril) me font parvenir des rapports accablants concernant votre comportement pendant les inspections qu'ils viennent effectuer dans votre s/chefferie. - Vous ne vous présentez pas aux heures indiquées et ne facilitez en rien la tâche de ceux qui ont pour mission, non seulement de vous contrôler, mais aussi de vous aider.

C'est, déjà, ce que j'avais moi-même observé lors de mon dernier passage dans votre s/chefferie en fin mars.

Je constate que les retenues de traitement n'ont pas plus d'effet sur vous que les exhortations et les conseils qu'on vous prodigue. Je m'en abstiendrai donc, dans l'avenir.

Je dois, cependant, vous signaler que je vous considère actuellement comme s/chef MEDIOCRE et que votre révocation sera proposée à Monsieur le Résident si vous ne mettez pas immédiatement en ordre toutes vos écritures (registres et fiches) et si vous ne faites pas preuve d'une modification radicale dans votre comportement vis-à-vis des instructions qu'on vous donne.

La présente constitue un avertissement ultime.-
L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE K. A. d'ARIAN.-

